

L'exigence de conformité décrite dans le chapitre général 2.5.12 s'applique-t-elle aux procédés A et B ?



Vous êtes ici:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [PHARMACOPÉE EUROPÉENNE ET HARMONISATION INTERNATIONALE](#) / [Chapitres généraux et monographies](#) / [EAU – PERTE À LA DESSICCATION – SOLVANTS RÉSIDUELS](#) / L'exigence de conformité décrite dans le chapitre général 2.5.12 s'applique-t-elle aux procédés A et B ?

Réponse:

La méthode proposée constitue une approche appropriée pour le procédé A, mais d'autres méthodes sont envisageables. Le texte ne décrit pas d'approche pour le procédé B.